

Le désaccord dans l'écrit scientifique : le cas de la monographie et de l'article de recherche

Disagreement in Scientific Writing: The Case of the Monograph and the Research Article

Joseph AVODO AVODO
yosephum@yahoo.fr
Université de Maroua-Cameroun

Reçu: 23/ juin/ 2020; **Accepté:** 17/ juillet/ 2020, **Publié:** 31/ juillet/ 2020

Résumé

Cet article aborde les ressorts relationnels du discours scientifique à travers l'étude de l'acte de langage du désaccord. L'étude, qui repose sur un corpus constitué d'articles et de monographies de recherche, met en évidence la polémique caractéristique du discours scientifique. En tant que type particulier d'interaction communicative, l'écrit scientifique est une sphère de confrontation, de rencontre de voix et de construction de l'image de soi en tant que chercheur compétent et sérieux. Ces enjeux confèrent à l'acte de désaccord une place centrale dans le débat scientifique en tant que fondement de l'innovation scientifique.

Mots clés: Désaccord, discours scientifique, écrit scientifique, ethos, relation interlocutive, politesse.

Abstract

This article addresses the relational springs of scientific discourse through the study of the language acts of disagreement. The study, which is based on a corpus of research articles and monographs, highlights the characteristic polemics of scientific discourse. As a particular type of communicative interaction, scientific writing is a sphere of confrontation, of encountering voices and of constructing one's self-image as a competent and serious researcher. These issues give the act

of disagreeing a central place in scientific debate as the basis for scientific innovation.

Key Words: Disagreement, Academic discourse, Academic writing, Ethos, Interpersonal relationship, Politeness.

Introduction

Depuis la naissance des *Science Studies*, l'écrit scientifique a cessé d'être considéré comme un simple outil de diffusion des connaissances scientifiques (Grossman, 2010); il est désormais une ressource participant directement à la production desdites connaissances. Par ailleurs, avec l'intérêt croissant de la didactique de l'écrit en milieu universitaire, l'écrit de recherche est devenu un matériel, une ressource didactique ; une pratique scripturale et d'une rhétorique complexe, nécessitant un enseignement explicite. En tant que discours, les études y relatives décrivent les modalités énonciatives et méthodologiques qui sous-tendent le processus de construction et de diffusion des savoirs : dialogisme, polyphonie, relation interlocutive, face et territoire (Belibi 2009).

Les travaux réalisés dans le domaine (Hyland 2005 ; Fløttum et al, 2006 ; Rinck 2006, Tutin 2010) convergent à une triple conclusion : 1) le discours scientifique n'est pas entièrement neutre et objectif ; 2) il est véritablement un texte argumentatif à la dimension rhétorique forte ; 3) l'écrit scientifique est le lieu d'expression d'une importante présence auctoriale¹. Comme acte communicatif, le l'écrit scientifique n'est pas réductible à la construction et la diffusion du savoir scientifique ; il est par ailleurs le lieu où se construit une relation interlocutive entre l'auteur-chercheur et la communauté scientifique. À travers la pratique scripturale, l'auteur discute et promeut des résultats de recherche ; il établit des disjonctions et des conjonctions avec les pairs et les travaux antérieurs, voire ultérieurs. L'écrit scientifique est donc au cœur d'un double dialogisme interlocutif et interdiscursif.

Dans cette contribution, je décris la relation interlocutive dans le discours scientifique à travers l'analyse de l'acte du désaccord. Les problématiques autour desquelles s'articulent mes analyses sont les suivantes : comment les auteurs scientifiques de notre corpus d'étude expriment-ils la discordance d'opinion avec leurs pairs ? Sur quels objets portent leurs désaccords ? Et quelles sont les différentes formes que revêt le désaccord dans la rhétorique scientifique, et particulièrement dans notre échantillon d'analyse ? L'analyse se fonde sur l'hypothèse que le désaccord constitue une stratégie de la rhétorique épistémique dont l'objectif est de persuader la communauté scientifique du bien-fondé de la recherche ; et de favoriser la crédibilité et la notoriété du chercheur. C'est dire qu'à travers le désaccord, le chercheur se

positionne de manière à légitimer sa recherche et construire un ethos de compétence.

Cet article repose sur une quadruple articulation. Je présente d'abord les cadres théoriques qui fondent nos analyses, notamment la linguistique interactionnelle, (Kerbrat-Orechioni 1992, 2005), de la sémiotique du lien (Assaraf 1992), de la microsociologie (Goffman 1974) et de la pragmatique linguistique (Searle 1982). Je décris ensuite l'approche méthodologique avec un focus sur le corpus et la perspective d'analyse. La troisième articulation est orientée sur les manifestations du désaccord dans le corpus. Et enfin, j'analyse les fonctions du désaccord.

I. La dimension interlocutive du discours scientifique

Le discours scientifique est constitutif d'une double dichotomie inhérente à tout acte communicatif : le contenu versus la relation et la coopération versus le conflit.

I.1. Contenu et relation

L'écrit scientifique obéit à un double paradigme : il est d'une part le lieu d'élaboration, de transmission, de diffusion des savoirs ; d'autre part, il est l'expression d'un lien interpersonnel². Les chercheurs de l'École de Paolo Alto (Bateson et al, 1972) admettent que la communication revêt deux aspects : le contenu et la relation. Par contenu, on désigne la valeur sémantique de l'énoncé indépendamment du temps et des circonstances de sa production. Dans le discours scientifique, le contenu réfère à l'épistémologie ; l'ensemble des présupposés théoriques, les savoirs et les avancées scientifiques mobilisés par le chercheur. La relation définit la nature du lien qui unit deux personnes ; et dans le présent cas d'étude, le chercheur et ses pairs. Selon Kerbrat-Orechioni, «même lorsqu'ils sont incontestablement chargés de contenu informationnel, les énoncés possèdent toujours en sus une valeur relationnelle : quête de consensus, désir d'avoir raison (ou raison de l'autre), souci de ménager la face d'autrui ou de lui faire perdre..., valeur qui agit insidieusement mais efficacement dans le dialogue, même si elle est souvent dissimulée, car moins« officielle » que le contenu informationnel » (Kerbrat-Orechioni, 1992 : 13).

La sémiotique du lien, encore connue sous la dénomination de ligaro-analyse (Assaraf 1992), réitère une conception similaire à travers la théorie du lien³ : « dire, c'est lier ». À travers les actes, qu'ils soient langagiers ou non langagiers, l'individu peut créer, renforcer ou abolir un lien. Les actes de discours ne sont pas essentiellement limités à leurs valeurs illocutoires ; ils constituent des ligarèmes, des marqueurs de relation ; ils expriment des liens invisibles à travers le langage. Assurément, produire un écrit de recherche, c'est développer un contenu épistémologique sur un objet d'étude donné ; c'est par ailleurs le diffuser, le transmettre à une communauté de

chercheurs ; c'est aussi et surtout exprimer un lien avec cette communauté scientifique constituée des pairs.

I.2. Coopération et conflit

Le discours scientifique répond par ailleurs à un autre bi-paradigme : la coopération et le conflit. Tout comme la dichotomie contenu *versus* relation, le conflit et la coopération constituent un invariant de la relation interlocutive. Kerbrat-Orechioni (1992) rappelle à ce titre que les rapports interpersonnels sont à la fois coopératifs et concurrentiels. Le discours scientifique, en tant qu'espace de débat, de dialogue et de positionnement, n'échappe pas à cette spécificité. Lorsqu'on parle de discours scientifique, on évoque naturellement un processus irénique marqué par le ralliement du chercheur à certaines positions de ses pairs. Par le processus de ralliement, marqué par l'accord, l'auteur scientifique s'inscrit en droite ligne d'une tradition épistémologique ; il intègre une « communauté » de chercheurs ; en partageant une même position de recherche, des choix méthodologiques ou le métalangage.

Dans le discours scientifique, il convient d'y voir aussi un versant conflictuel manifeste à travers la polémique, la remise en cause, la critique et la correction des positions, des choix, voire les conclusions des recherches antérieures. Produire un écrit scientifique revient *ipso facto* à prendre position, à effectuer des choix méthodologiques ; lesquels sont susceptibles de mettre l'auteur scientifique en accord ou en désaccord avec ses pairs. À travers la coopération, se construisent les communautés de chercheurs⁴; les positions de recherche et les choix méthodologiques s'intègrent ; constituant ainsi un socle commun de référence scientifique. Les aspects conflictuels, quant à eux, suscitent le débat scientifique et génèrent de nouvelles pistes de recherche. En outre, les aspects coopératifs et conflictuels, inhérentes au discours scientifique, sont nécessaires pour l'évolution de la science. Le désaccord, et les différentes formes y afférentes, participent de la recherche de la vérité scientifique : le discours scientifique devient par conséquent une scène où les esprits débattent autour des objets de connaissance dans le but de faire émerger la vérité, d'élaborer de nouveaux savoirs.

I.3. Le désaccord

L'acte d'accord/désaccord est étudié par la pragmatique linguistique et l'analyse conversationnelle dans une perspective interactionnelle. Son champs d'application est le discours-en-interaction ; et particulièrement les situations de communications potentiellement agonales ; propices à la discussion et à la confrontation. La perspective pragmatique, notamment la taxinomie searlienne des actes illocutoires, situe le désaccord dans la catégorie des assertifs, des actes qui « engagent la responsabilité du locuteur

sur l'existence d'un état de choses, sur la vérité de la proposition exprimée » (Searle, 1982 : 52). Searle admet que parler une langue, c'est accomplir les actes selon les règles ; la réalisation d'un acte de langage doit satisfaire à des conditions nécessaires et essentielles. Quatre conditions régissent ainsi les assertifs :

1. Pour toute proposition P
2. Préliminaire :
L a les preuves (les raisons) de croire que P est vrai.
Il n'est certain, ni pour L, ni pour A, qu'A sache (se souvient de, etc.) P.
3. Sincérité : L croit P.
4. Essentielle : Revient à assurer que P exprime une situation réelle.

La perspective conversationnelle décrit l'accord/désaccord dans le cadre de l'organisation préférentielle des échanges (Levinson 1982, Kerbrat-Orecchioni 2005). L'accord et le désaccord se définissent ainsi comme des actes réactifs à une intervention initiative. En référence à la notion de préférence, développée par Sacks, l'accord se rattache à un enchaînement préféré ; tandis que le désaccord renvoie à un enchaînement non préféré.

Dans cette analyse, le désaccord est examiné dans une perspective dialogique. Le dialogisme, une théorie philosophique sur le langage, repose sur l'idée que tout discours reprend celui de l'altérité. « Le discours rencontre le discours d'autrui sur le chemin qui mène vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense » (Bakhtine in Todorov, 1981, p.98). Le discours scientifique est par conséquent une interaction de voix ; il exige que la voix de l'auteur scientifique interagisse avec celles de ses prédécesseurs. Cette interaction fonde son caractère dialogique du discours scientifique. Dans cette perspective, le désaccord est entendu comme un acte réactif qui fait suite à une assertion, une opinion avec laquelle il est en opposition.

Le désaccord est l'expression une opinion discordante à une autre précédemment formulée. De manière structurelle, le prototype du désaccord obéit à la logique ci-dessous :

A affirme X : X est vrai pour moi (X pouvant être un contenu positif ou négatif) ;

B exprime son désaccord : X est faux pour moi — le désaccord proprement dit s'accompagnant généralement d'une justification, ainsi que d'une précision concernant Y

(= non-X) qui est vrai pour B.

L'option prise en faveur de la perspective dialogique me semble pertinente pour lire d'une part la rencontre entre le discours, la position, les choix méthodologiques du chercheur et ceux de ses pairs ; d'autre part,

cette approche permet de mettre en évidence la construction de la relation interpersonnelle comme l'illustre les extraits ci-après.

- [1] Dans la grammaire de Riegel, Pellat & Rioul, la sémantique des pronoms personnels est définie de la manière suivante : *Sémantiquement, un pronom se caractérise par la manière dont il réfère à ce qu'il désigne dans le discours. À cet égard, les pronoms sont des symboles incomplets (ou des formes ouvertes) dont le sens codé comporte, outre des traits relativement généraux [...] des instructions [...] qui permettent à l'interprétant, moyennant diverses procédures inférentielles, d'identifier à quoi ils réfèrent*⁵. (Thèse de PhD en linguistique, 1994 : 194).

Dans cette perspective, la référence serait donc le critère de sens fondamental. Les mêmes auteurs distinguent trois classes de référence dans leur description de la sémantique des pronoms personnels, référence déictique, anaphorique et référence par défaut. *À notre avis aucune de ces classes n'est suffisante pour décrire la sémantique de ON. Dans bien des cas, la référence de ON reste inidentifiable ou impertinente pour l'interprétation de l'énoncé. C'est la raison pour laquelle son sens doit être cherché dans le contexte discursif. Par conséquent, nous suivons la notion de référence telle qu'elle est proposée par F. Rastier.* (Thèse de doctorat en linguistique).

- [2] De telles études sont sans aucun doute utiles pour l'analyse de ON. Il nous semble *néanmoins que la description de ON pourra profiter d'une élaboration plus approfondie des caractéristiques du contexte contribuant à son interprétation.* (Thèse de doctorat en linguistique).

2. Le corpus et la perspective analytique

La démarche, empirique et qualitative déployée dans cette analyse, tire profit des travaux de la linguistique interactionnelle (Kerbrat-Orechioni, 1992, 2005) dont l'objectif est de décrire les règles qui régissent les échanges communicatifs dans diverses situations de la vie sociale. Les travaux sur la politesse dans le discours (Kerbrat-Orechioni, *ibidem*) et la relation interlocutive (Goffman 1974), le discours scientifique (Vold 2008, Fløttum et Vold 2010) complètent l'arrière-plan théorique de nos analyses. En tant qu'acte réactif négatif à une position initialement exprimée, le désaccord a pour terrain d'étude par excellence les échanges verbaux (Vion 1992, Kerbrat-Orechioni, 2001, 2016). Dans cette analyse, le désaccord est étudié dans le l'écrit scientifique ; un type de discours caractérisé par un ensemble d'invariants : le dialogisme, la polyphonie, la relation interlocutive et le territoire. Ces paramètres en font « un genre hybride de type expositif/

argumentatif très complexe qui détermine profondément la performance des apprenants tout au long de leur cursus universitaire parce qu'il en constitue l'alpha et l'oméga » (Belibi 2009 : 281).

2.1. Le corpus

Le corpus exploré est constitué de deux sous-genres écrits du discours scientifique : l'article et la monographie de recherche. L'article, en tant que canal principal de communication⁶, est le sous-genre le plus représentatif dans le monde scientifique. Selon Vold,

« L'article de recherche possède un statut particulier dans le monde de la recherche, à la fois par sa profusion et son importance, et il occupe une position centrale dans la construction et la communication des savoirs au sein de la communauté scientifique. De plus, il est plus facilement abordable que certains des autres genres écrits, comme les monographies, à la fois par sa longueur relativement limitée et par son accessibilité. Tout cela fait du genre de l'article de recherche un choix privilégié pour celui qui s'intéresse au discours scientifique écrit. » (Vold 2008: 21).

Sa triple fonction, informative, persuasive et interactive⁷, lui confère une place centrale et incontournable dans la communauté des chercheurs. Les articles explorés dans cette analyse sont tirés des revues francophones des sciences du langage et des sciences de l'éducation⁸. 15 articles ont été étudiés. Les monographies de recherche sont constituées de cinq thèses de doctorat en linguistique, rédigées en français, et soutenues publiquement dans les universités scandinaves (Université de Bergen, Norvège et Université d'Helsinki, Finlande). En tant que novices dans l'univers de la recherche, les jeunes chercheurs, la plupart des doctorants, sont tenus de se conformer aux conventions de l'écriture scientifique (Rinck et al 2007, Fløttum et Vold 2010). Par conséquent, les monographies de recherche produites par les jeunes chercheurs à la fin de leur formation doctorale constituent un terrain d'étude pertinent pour la description des pratiques scripturales et de l'apprentissage de l'écrit de recherche.

2.2. La perspective analytique

La perspective analytique choisie est qualitative. Elle s'intéresse exclusivement moyens linguistiques d'expression du désaccord dans le corpus. Pour ce faire, une attention est portée sur les marqueurs discursifs du désaccord. En tant que stratégie discursive et acte de langage, le désaccord est manifeste linguistiquement. Les études y relatives, menées dans la perspective conversationnelle (Kim 2001, Kerbrat-Orechioni 2017), mettent en évidence une pluralité de marqueurs de nature verbale et non verbale : les interruptions, les gestes, mimiques, les connecteurs, etc. En nous fondant sur l'écrit scientifique, qui est loin d'être un genre interactionnel au même titre que le débat politique ou la conversation

familière, notre attention est orientée sur les marqueurs discursifs de la disjonction, de l'opposition et de la réfutation. Les actes de désaccord sont examinés sur un double niveau : celui du fond et de la forme conformément au cadrage théorique décrit supra.

Les analyses proposées portent sur les parties théoriques dont la particularité de faire la revue de la littérature, de définir les notions centrales de l'étude, de définir les choix terminologiques et méthodologiques. Ce choix a rencontré quelques difficultés dans les monographies. En effet, il est courant de les parties théoriques ne se limitent pas exclusivement à l'introduction et cadres théoriques ; nous avons donc parcouru l'ensemble des monographies pour repérer les contextes de désaccord.

Du point de vue théorique, les analyses tirent profit des travaux sur la politesse linguistique et la relation interpersonnelle. En référence aux principes du *face-work*, nous décrivons comment s'établit la dimension symbolique de l'écrit scientifique en rapport avec *la face*. Le discours scientifique étant bâti sur le rhétorique épistémique forte sous-tendue par un désir de persuasion et de crédibilité ; cette rhétorique prend-elle en compte la relation interpersonnelle ou se limite-t-elle à la fonction persuasive et interactive ?

3. Le discours de recherche, un genre orienté vers l'accord et le désaccord

Par son essence dialogique et argumentative, l'écrit scientifique est un espace de confrontation de points de vue, de positionnement. Cette spécificité fait de lui un genre orienté vers l'accord et le désaccord. En effet, les choix méthodologiques que commande la recherche contraignent le chercheur à entrer en interaction avec ses pairs. Le discours scientifique apparaît dès lors comme un lieu de ralliement, de remise en cause, de correction, de validation et d'évaluation. À travers la rhétorique scientifique, l'auteur cherche à persuader la communauté scientifique du bien-fondé de ses choix et à construire un ethos de crédibilité comme chercheur (Tutin, 2010). Bien plus, l'exigence de véracité, de promotion de l'excellence scientifique requiert que le discours scientifique revisite, évalue et valide les conclusions des recherches précédentes. Il est donc un terrain fertile à l'accord et au désaccord. Dans cette étude, je m'intéresse exclusivement à la manière par laquelle l'auteur marque son désaccord par rapport au discours des autres chercheurs. À cet effet, l'analyse est focalisée sur les formes d'expression, les objets et les formes de désaccord. Dans les différents extraits du corpus qui suivent, les unités linguistiques marquant le désaccord sont mises en relief par le gras.

3.1. Les formes d'expression du désaccord

Les séquences énonciatives manifestant la confrontation d'un discours à un contre-discours sont diversement marquées dans notre corpus. Cette diversité, et la polyvalence des signes qu'elle offre, annule de fait toute tentative de classification définitive des marqueurs. Par conséquent, l'analyse est particulièrement centrée sur les marqueurs linguistiques du fait de la nature de notre matériau d'étude : l'écrit de recherche.

3.1.1. La modalité négative

Pour marquer la discordance d'un point de vue considéré comme réfutable, critiquable, l'auteur scientifique dispose d'une pluralité de forme d'expression parmi lesquelles la négation. La modalité négative est par conséquent l'un des procédés du désaccord. D'après Moeschler et Sprenger (1982) la négation réfère à une opinion contradictoire à une autre préalablement assertée ; elle sert de ce fait à revisiter, à réfuter un point de vue.

- [3] D'après Perret (1968 : 13), la société a instauré un code de politesse pour le maintien de l'équilibre : « Un de ses buts est de théoriser et de défendre le bien-fondé des termes d'adresse conventionnels, et, par-là, de la hiérarchie. » **Or** dans la société pluraliste contemporaine, l'emploi des pronoms d'adresse ou formes nominales d'adresse **n'est pas** prédestiné au même point que dans une société statique du passé dans laquelle le statut d'une personne était souvent fixé dès la naissance, ce qui peut poser des problèmes aux locuteurs dans le choix de la forme d'adresse (v. Brown et Gilman 1960 : 270, Grimaud 1989 : 70, Larjavaara 1999 : 9–10). (Thèse de doctorat en linguistique)

Cet exemple montre la vision contradictoire de la fonction des termes d'adresse chez l'auteur et Perret. L'auteur remet en question la thèse soutenue par Perret, en mettant en lumière la dichotomie société statique – société pluraliste. Au niveau linguistique, le désaccord est fortement marqué d'une part par le connecteur adversatif *or* ; d'autre part par la modalité négative *ne...pas*. À travers ces deux marqueurs, l'auteur actualise la conception de l'homme ; et par conséquent l'évolution fonctionnelle des pronoms ou formes d'adresse. Il est donc évident que dans cet exemple de dialogisation, la négation assume ici une double fonction : réfutative et corrective.

3.1.2. La modalisation autonymique : les guillemets

Lorsque le locuteur marque une distance, un désaccord à l'égard de son propre énoncé, on parle de modalisation autonymique. Authier-Revuz (1990) décrit quatre cas de modalisation autonymique : la non-coïncidence dans l'interlocution qui met en évidence une distance entre les partenaires de l'énonciation ; la non-coïncidence du discours à lui-même ; la non-

coïncidence entre les mots et les choses ; et la non-coïncidence des mots à eux-mêmes. Sur le plan du marquage, la modalisation autonymique se caractérise par une variété de tournures : *si je peux dire, pour parler comme X, ou plutôt* et des marqueurs typographiques tels que les guillemets, l'italique, les points de suspension.

- [4] Quand on échange en face à face, l'intuition nous dit que l'on « agit » plus que quand on écrit dans la solitude de son bureau (même si les écrits peuvent être aussi dotés d'un certain pouvoir agissant). **Pourtant**, écrire est aussi une activité (cérébrale et manuelle), qui implique un certain engagement corporel, mais qui aboutit à un « texte » plus ou moins stabilisé et réifié. (Article de linguistique).

L'exemple ci-dessus illustre un cas de modalisation autonymique marqué par l'emploi des guillemets. Il est question d'un cas de non coïncidence des mots avec eux-mêmes. À l'écrit, les guillemets et l'italique sont les marqueurs les plus employés. L'interprétation des guillemets est fondée sur le contexte scientifique marqué par le débat sur la conception de l'action dans les sciences du langage. Le désaccord porte sur la conception de la dimension praxéologique du langage. L'auteur questionne la conception de l'action telle que définie par certains de ses pairs notamment Mondada⁹. L'emploi des guillemets (« agit ») exprime la conception réductionniste de l'action à la seule activité locutoire. Le désaccord est par ailleurs renforcé par le connecteur adversatif *pourtant*.

3.1.3. Locution verbale à la première personne + modalité négative

La théorie de la polyphonie linguistique admet que la locution verbale à la première personne, *Je trouve que*, met en relief le contenu par le locuteur. À l'opposé, *à mon avis, à notre avis*, expriment seulement l'avis du locuteur en tant qu'être du monde et le contenu pris en charge. Ces deux locutions verbales ont la particularité de traduire le positionnement de l'auteur face à un contenu propositionnel préalablement établi. Elles assument de ce fait la fonction de marqueurs de désaccord.

- [5] Dans cette perspective, la référence serait donc le critère de sens fondamental. Les mêmes auteurs distinguent trois classes de référence dans leur description de la sémantique des pronoms personnels, référence déictique, anaphorique et référence par défaut. **À notre avis aucune** de ces classes **n'est suffisante** pour décrire la sémantique de ON. Dans bien des cas, la référence de ON reste inidentifiable ou impertinente pour l'interprétation de l'énoncé. C'est la raison pour laquelle son sens doit être recherché dans le contexte discursif. (Thèse de doctorat en linguistique).

La locution à *notre avis* introduit explicitement la position réactive, l'opinion discordante du chercheur. Le contenu proposition qui suit « Aucune de ces classes n'est suffisantes pour décrire la sémantique de ON » reflète clairement la pensée de l'auteur. On observe ainsi que le chercheur marque une distance avec ses pairs.

3.1.4. Les verbes d'opinion, de distance et de choix

Le désaccord est un type de prise de position. En tant que tel, il est marqué par un ensemble de catégories verbales qui traduisent le positionnement de l'auteur scientifique vis-à-vis de ses pairs et de sa recherche. Une étude de Tutin (2010) rend compte des marqueurs linguistiques de la présence auctoriale et du positionnement. Le parcours de notre corpus met en évidence trois catégories verbales :

Les verbes rendant compte du point de vue ou l'opinion de l'auteur scientifique. C'est le cas de *penser, considérer, juger, soutenir, croire, critiquer*. Ce groupe de verbes, par leur valeur pragmatique de prise de position, marquent l'engagement de l'auteur vers la conjonction/disjonction. Il est intéressant de constater dans le corpus l'absence des verbes intrinsèquement adversatifs tels que *contester, rejeter, récuser*, à la première personne. Cette absence serait motivée par le souci des auteurs d'éviter une rhétorique hyper-frontale, agonale avec leurs pairs. Ces verbes lorsqu'ils apparaissent dans le corpus sont utilisés au délocutif, comme l'illustre l'exemple ci-après :

[6] *On remarquera ici que le rapport entre langage et action est encore très lié à l'activité langagière elle-même. C'est, en tout cas, ce que remarque et conteste Habermas en disant que les approches ethnométhodologiques « se concentrent de façon si exclusive sur les efforts exégétiques des acteurs que les actions se réduisent à des actes de parole et que les interactions sociales se réduisent implicitement à des conversations » (Article de linguistique).*

Les verbes exprimant une distance entre le locuteur-chercheur et ses pairs : *se distinguer de, différer, se démarquer*. Cette deuxième catégorie verbale exprime, de manière explicite, la divergence de points de vue, de position de recherche et de choix méthodologiques. Ces verbes ont, selon nos observations, deux types de sujet : les pronoms de la première personne *nous* et les sujets métonymiques (*cette étude, ce travail*). À travers la première catégorie de sujet, l'auteur marque de manière tranchée sa disjonction; dans le cas des sujets métonymiques, il se dépersonnalise pour céder la place à son objet de recherche.

Le troisième groupe est constitué des verbes exprimant d'une part le choix (*choisir de, opter pour, choisir*) d'autre part, le questionnement (*nous pouvons nous demander si, nous questionnons...*). En outre, les verbes d'opinion,

de distance, de choix et de questionnement établissent une logique argumentative et polémique entre l'auteur de l'écrit et ses pairs.

3.1.5. Les évaluatifs axiologiques

Les écrits scientifiques, autrefois considérés comme un genre neutre du fait d'un fort effacement énonciatif, apparaissent comme un espace de subjectivité notamment à travers une dimension argumentative et rhétorique importante. Cette subjectivité, fondée sur le lexique évaluatif, est liée à la stratégie persuasive. Notre corpus met en exergue deux catégories d'évaluatifs axiologiques : les verbes et les adjectifs qualificatifs. L'exemple ci-après illustre cette observation.

- [7] Détrie (2006 : 16) **privilégie** le terme d'apostrophe « parce qu'il permet d'englober des stratégies énonciatives, sous-tendues par une coénonciation, qui ne se manifestent pas nécessairement par la représentation d'une interlocution présentée comme effective ». Notons que l'étude de Détrie (2006) ne porte pas du tout sur les pronoms d'adresse. La notion d'apostrophe **me semble trop étroite** dans une étude visant à examiner le système d'adresse dans sa globalité. (Article de linguistique).

Le verbe « *privilégier* », utilisé par l'auteur discoureur, exprime le choix terminologique opéré par Détrie. Le choix porté sur ce verbe met en évidence d'une part le regard évaluatif ; d'autre part la distance entre la position de l'auteur et celle de Détrie. Le désaccord est explicité dans la suite de l'exemple par l'emploi du qualificatif « *trop étroite* », qui remet en cause la pertinence du choix terminologique. L'auteur assume le rôle d'évaluateur ; il rejette le métalangage utilisé par sa collègue qu'il trouve peu pertinent pour étudier le système d'adresse. Pour ce faire, il convoque la modalisation axiologique : « *privilégie* » et « *trop étroite* ».

3.1.6. Les connecteurs adversatifs

Il est établi que le discours scientifique est fondé sur le cadrage à travers sa dimension persuasive. En effet, dans le discours scientifique, la vérité générale est souvent restreinte à peine énoncée. Ce rôle de cadrage est opérationnel au moyen de la concession, puis de la réfutation (Belibi 2003). Les formats de concession et de réfutation sont explicites par les connecteurs adversatifs dont la fonction est d'exprimer une contradiction sémantique ou pragmatique entre deux propositions. Les connecteurs adversatifs manifestent une opinion discordante entre deux énoncés, une proposition antérieure et une autre qui la suit. Ces connecteurs sont : *or, pourtant, mais, néanmoins, au contraire, contrairement à, à la différence de, à l'opposé de ...*

3.2. Les objets du désaccord

Le discours scientifique est un genre complexe qui met en relief les concepts, les notions, les théories, les choix méthodologiques, les classifications, la mise en œuvre des concepts. Cette pluralité d'items constitue autant d'objets de désaccord entre les chercheurs. Je présente dans cette suite de quatre objets de désaccord identifiés dans notre corpus d'étude.

3.2.1. Les désaccords portant sur l'analyse des situations

Pour se développer, la science se fonde sur les faits à partir desquels résultent les théories scientifiques. Les désaccords portant sur les situations dans le domaine de la linguistique et des sciences de l'éducation portent essentiellement sur la lecture que les chercheurs font des faits. Selon mes analyses, les cas de désaccord portant sur les faits sont repérables dans les revues sciences de l'éducation notamment celles décrivant les situations d'apprentissage. L'extrait ci-dessous illustre un cas de désaccord sur l'analyse des faits.

Dans la classe « l'apprenant est cadencé par les contraintes du rôle dont il est investi. Il se doit de produire du langage, de montrer qu'il sait parler, qu'il a acquis des connaissances langagières et qu'il les teste dans son activité discursive. Il lui incombe de se soumettre aux règles du rituel pédagogique sous peine de 'sanctions' » (Lauga-Hamid dans Dabène, Cicurel et al. 1990 : 56).

Par ailleurs, *on ne saurait, de ce fait, souligner la complexité de la communication en situation d'apprentissage, qui revêt un double niveau énonciatif décrit par Trévis (1979) et Dabène (1984). À travers la prise de parole de l'apprenant s'exprime un double « je », le « je » du sujet personne (SP) et le « je » du sujet apprenant. Dans la mesure où la classe se présente comme un lieu où l'apprentissage est le but ultime qui réunit les interactants, le sujet qui apprend s'y exprime davantage en tant qu'apprenant qu'en tant que personne. (Article de didactique des langues).*

L'auteur de cet article analyse le phénomène de déritualisation en classe. Il rappelle tout d'abord la thèse soutenue par les chercheurs tels que Dabène et al, laquelle soutient que l'apprenant est cadencé par les contraintes institutionnelles liées à son statut en tant qu'apprenant. Une telle analyse exclut *de facto* la possibilité de voir émerger chez l'apprenant la dimension personnelle marquée par le Je du sujet personne. L'auteur remet ainsi en question l'idée du cadencement.

Dans cet autre exemple tiré d'une revue des sciences de l'éducation, l'auteur réfute l'analyse qui est faite de l'activité dans le cas des travaux pratiques de physique.

Enfin l'activité en T.P. de physique n'est pas une activité d'atelier comme dans l'enseignement technique par exemple. Elle ne vise pas « seulement » à (apprendre à) transformer le monde mais surtout à transformer les représentations/connaissances des élèves. Elle vise donc à articuler actions sur le monde, actions sur autrui et actions cognitives (sur soi) de perception, d'observation, de formulation déclarative et ... – c'est du moins le but espéré – d'apprentissage. (Article de didactique des langues)

L'analyse polyphonique de cet extrait met en valeur les différentes voix discordantes. Par le biais de la négation, l'auteur expose les présupposés qui sous-tendent la conception de l'activité dans une situation d'apprentissage. En somme, tous les faits de la situation d'apprentissage sont supportés par les représentations sociales des chercheurs en éducation. Ces représentations et les analyses qui en sont faites sont tributaires des contextes et des approches de l'apprentissage. La pluralité des visions constitue, comme l'attestent les exemples ci-dessus, l'objet de désaccord entre les chercheurs.

3.2.2. Les désaccords sur le métalangage

Le métalangage est l'un des principaux points de dissension entre les chercheurs ; car il est au fondement de toute théorie scientifique. La terminologie, les concepts et les notions occupent une place centrale dans le discours scientifique. La définition, la délimitation et l'explicitation des concepts scientifiques constitue l'un des enjeux de toute recherche. Par conséquent, il est fréquent de voir les chercheurs polémiquer sur les choix terminologiques. La remise en cause de la terminologie se fonde sur plusieurs motifs tels que l'opacité, le caractère abstrait, la pertinence, le sens, la vacuité. L'exemple ci-dessous illustre un cas de désaccord sur le métalangage inadéquat.

- [8] Dans les études relativement anciennes (cf. Milner 1978 : 178–179), le terme vocatif a été employé, **or** *il me semble faire référence plutôt à un système casuel, alors que, dans ce travail, j'aurai besoin d'un terme plus global.* (Thèse de doctorat en linguistique).

Dans l'exemple ci-dessus exprime un type de désaccord portant sur la forme. L'auteur remet en cause la notion de vocatif, qui en réalité définit un système casuel, et non une forme d'adresse comme le soutiennent les recherches référencées. Sur le plan relationnel, le désaccord est adouci par la locution verbale modalisatrice : *il me semble*. Ce cas de désaccord assume une fonction de correction. Le même cas de figure apparaît dans l'exemple ci-dessous :

- [9] Reste la notion de *forme d'adresse*. Selon Lagorgette (2006b : 43), elle est souvent interchangeable avec *terme d'adresse* dans la littérature linguistique (par exemple Brown et Gilman 1960 ; Brown et Levinson 1978, 1987). Elle pense que le problème lié à ce choix terminologique est que *forme d'adresse* réfère le plus fréquemment aux pronoms d'adresse et qu'il s'agit de leur emploi aussi bien en référence qu'en appel. **Or**, *d'abord, il semble que forme d'adresse ne soit pas considérée par tous comme une notion faisant explicitement référence aux pronoms et aux formes nominales d'adresse (cf. le nom du colloque « Actes du colloque sur les pronoms de 2e personne et les formes d'adresse dans les langues d'Europe, Paris, 6–8 mars 2003 »)*. Deuxièmement, **il est à noter que** le dernier problème, à savoir l'hésitation entre les emplois *allocutif* et *délocutif*, peut se poser aussi avec la notion *terme d'adresse* (cf. ci-dessus). (Thèse de doctorat en linguistique).

Dans [9] on observe une forte dialogisation marquée par les références aux différentes thèses ou choix terminologiques. Cet exemple est un cas de désaccord sur le métalangage fondé sur la conception des notions. L'auteur réfute la conception des formes d'adresse développée par Lagorgette, elle-même inspirée de Brown et Gilman. A cette conception, il oppose sa vision et celle des autres chercheurs auxquels il se rallie.

Ces exemples de désaccord sur le métalangage montrent que le discours scientifique est un espace de dénonciation du métalangage. Le discours scientifique est la croisée des chemins des notions et concepts. Les désaccords peuvent prendre diverses formes : correction, polémique, de disqualification de la terminologie et des conceptions des autres chercheurs.

3.2.3. Le désaccord portant sur la mise en œuvre des concepts

Ce niveau de désaccord porte sur la manière par laquelle un chercheur met en œuvre, applique, transpose les concepts voir les théories scientifiques. La recherche scientifique revêt deux dimensions intrinsèquement liées : la théorie et la pratique. Les deux niveaux sont des points d'achoppement entre les chercheurs. L'exemple qui suit, tiré d'un article de recherche en didactique, illustre un cas type de mise en œuvre des concepts vygotksyens.

- [10] **On peut en particulier regretter** que des notions vygotskiennes soient parfois reprises de façon **trop immédiate** et **souvent dissociée d'un modèle plus global des processus socio-cognitifs liés à l'acquisition**. La façon dont a été abordée la notion de médiation sociale est **symptomatique à cet égard**. [...] La médiation sociale se trouve ainsi réduite à n'être qu'un support linguistique expert, réalisé dans un rapport certes interactif mais asymétrique et unidirectionnel. **Or** un tel traitement, s'il s'est avéré fructueux pour l'étude du développement des compétences linguistiques, ne peut satisfaire l'étude de compétences communicatives plus larges (voir Hudelot & Vasseur, 1997). (Article de recherche en didactique).

L'auteur de la publication dénonce l'application du concept de médiation développé par Vygotsky par certains chercheurs. Il est pertinent d'observer qu'au niveau dialogique, il ne mentionne pas clairement les auteurs dont il disqualifie les approches scientifiques. Toujours, au niveau énonciatif, la présence auctoriale est manifeste à travers le pronom *on*. Au niveau linguistique, les marqueurs de subjectivité « trop immédiate », « souvent dissociée » et « symptomatique », expriment la dissension entre la position de l'auteur et certains de ses pairs. Toutefois, le locuteur modère la polémique en admettant les atouts de la mise en œuvre dénoncée.

3.3. Les formes de désaccord

Les divergences entre les chercheurs constituent des situations agonales. La remise en cause, la correction, la dénonciation, l'évaluation que le désaccord appelle constituent des menaces évidentes pour la crédibilité et la notoriété du chercheur. L'expression du désaccord obéit de ce fait au principe du *double bind* préconisé par la politesse (Kerbrat-Orecchioni 1992, 2005). L'atténuation est un phénomène caractéristique du discours scientifique (Lewin 2005, Hyland 2000). Elle porte aussi bien sur le contenu (Vold 2008) que sur la relation interpersonnelle entre l'auteur scientifique et ses pairs. Cette exigence est motivée par le manque de savoir définitif, par ailleurs par le respect des conventions de l'écriture scientifique.

Le corpus met en évidence de trois formes d'expression du désaccord : neutre, adouci et durci. Les exemples ci-après illustrent respectivement les trois cas.

- [11] La classification des FNA adoptée dans le cadre de cette thèse diffère quelque peu de celle de Braun (cf. ci-dessus), d'abord parce que les noms abstraits, par exemple, n'apparaissent pas dans le corpus examiné. Deuxièmement, les termes définissant l'allocutaire comme père/frère/femme/fille de quelqu'un sans qu'il s'agisse d'une relation biologique (par exemple mon frère adressé à un ami) sont rares dans le corpus étudié. Troisièmement, *je n'ai pas trouvé nécessaire* de constituer une catégorie pour les termes précisant la nature de la relation (par exemple mon ami), car nombreux d'entre eux pourraient, à mon avis, être considérés comme des termes affectifs. (Thèse de doctorat en linguistique).
- [12] Braun (1988 : 9–11) classe les FNA en neuf catégories : les anthroponymes (noms propres), les termes de parenté, les titres du type *Monsieur*, les titres (*Docteur, Duc*), les noms abstraits (par exemple *Votre Excellence* ou *Votre Grâce*), les termes de profession pouvant fonctionner comme formes d'adresse (par exemple *professeur*), les termes précisant la nature de la relation (par exemple *camarade*), les termes affectueux ou les noms de tendresse (*coco, loulou, chéri*) et les formes d'adresse définissant l'interlocuteur

comme père/frère/femme/fille de quelqu'un. **Il est surprenant** que Braun **ignore** la catégorie des termes affectifs à valeur négative, soit les injures, que mentionnent aussi bien Kerbrat-Orechioni (1992) que Lagorgette (2003 : 59). (Thèse de doctorat en linguistique).

Dans [12] l'auteur marque de manière explicite la divergence sa classification des formes nominales d'adresse de celle de Braun. L'auteur indique la discordance entre les classifications par le verbe « *différer* » suivi par un minimisateur « *un peu* » dont le rôle est de réduire le degré de désaccord entre les chercheurs.

En revanche, [12] est un contre-exemple de ce principe d'atténuation propre au discours scientifique. L'auteur déconstruit la classification des termes d'adresse réalisée par Braun, considérée avec Gilman, comme des références dans l'étude du système d'adresse. Le caractère durci, voir brutal du désaccord est attesté par l'emploi de l'intensifieur : « *Il est surprenant* » et du verbe durcisseur « *ignore* ». Ces deux procédés aggravateurs renforcent le désaccord et confèrent à l'acte un caractère brutal. Cet exemple est un prototype du zèle qui anime souvent les jeunes chercheurs ; et qui malheureusement les conduits à heurter la face de leur prédécesseurs.

3. Fonctions du désaccord dans l'écrit scientifique

L'examen du désaccord dans notre corpus révèle que le désaccord assume trois fonctions essentielles et intégrées : les fonctions dialogique, argumentative et symbolique.

La fonction dialogique, d'abord. Le discours scientifique est un espace de dialogue et de débat entre les chercheurs. En dehors de cadres présents tels les colloques, les conférences et les journées d'étude, l'écrit scientifique constitue l'un des cadre dans lequel les chercheurs entrent en dialogue avec leurs pairs. De fait le discours scientifique apparaît donc comme un champ de débat, de confrontation, de discussion, à travers lesquels la recherche scientifique évolue. La coexistence d'une pluralité de voix, de métalangage, de choix méthodologique confère au discours de recherche une dimension dialogique importante. En outre, le discours scientifique apparaît comme une interaction communicative ; un type de communication différée dans lequel le dialogisme est prépondérant. Par le biais du désaccord, les chercheurs ne manifestent pas exclusivement leurs divergences ; ils échangent les points de vue autour des mêmes objets de recherche en vue de susciter une réflexion plus approfondie.

La fonction argumentative, ensuite. Le discours scientifique est un genre typiquement argumentatif. La dimension argumentative est fondée sur le désir du chercheur de persuader ses pairs sur le bien-fondé et la pertinence

de son point de vue. Dans cette perspective, le désaccord apparaît comme une stratégie de délégitimation et d'invalidation du discours des pairs pour mieux mettre en évidence sa position de recherche. En entrant en opposition avec les discours des autres chercheurs, le locuteur renforce son propre discours afin de construire un ethos de compétence. Cette orientation est très marquée dans les écrits des nouveaux entrants dans la recherche. Elle est motivée par une quête de reconnaissance.

La construction de l'ethos, par ailleurs. L'ethos est entendu ici comme image de soi que l'auteur projette et qui est produite par le discours (Amossy 2006). Le désaccord fait partie intégrante de la construction de l'ethos de crédibilité et de compétence. D'après Fløttum et Vold (2010), les jeunes chercheurs sont conscients de leur statut au sein de la communauté scientifique à laquelle ils souhaitent faire partie. Cette prise de conscience motive en eux la construction d'un ethos auto-attribué de chercheur sérieux, crédible et compétent. L'ethos auto-attribué est repérable à travers les procédés énonciatifs, notamment l'emploi du pronom « nous » ; il est par ailleurs marqué par les différents rôles que l'auteur scientifique assume à travers son écrit. La description de l'acte du désaccord montre en effet que les chercheurs se positionnent comme évaluateurs de leurs pairs.

La fonction catalysante, enfin. Le désaccord est omniprésent dans l'écrit scientifique notamment dans les genres de la monographie et de l'article de recherche. Tout comme l'accord, il constitue une dimension nécessaire à l'évolution des savoirs scientifiques. Pour qu'il assume ce rôle de catalyseur de la recherche, le désaccord doit obéir une rationalité : celle du juste dosage. Dans un écrit de recherche, quel que soit son type, le trop d'accord est susceptible de donner faire perdre à l'auteur-chercheur la pertinence et l'originalité de sa recherche. De même, un excès de désaccord peut entraîner une dévalorisation de la recherche et la rupture du lien entre la communauté scientifiques

Conclusion

En outre, le désaccord constitue une dimension majeure dans le discours scientifique. De par sa nature intrinsèquement dialogique, le discours scientifique est un espace de rencontre des voix, de confrontation de points de vue, de positions et de choix de recherche. Cette spécificité lui confère un caractère interactif et agonial. Les résultats de nos analyses, basées sur les articles et les monographies de recherche en linguistique et sciences du langage, montrent que le désaccord confère au discours scientifique un caractère polémique. Le désaccord dans le corpus exploré porte sur trois principaux objets : l'analyse des situations, le métalangage et la mise en œuvre des concepts. Au niveau du marquage, le désaccord est repérable dans notre corpus à travers une pluralité de marqueurs : la négation, les locutions, les verbes de choix, de pensée, les connecteurs adversatifs et les

évaluatifs axiologiques. En tant qu'acte menaçant, l'expression du désaccord est régie par les principes de la politesse. Toutefois, le corpus regorge des cas rares d'agressivité et de violence verbale. D'un point de vue fonctionnel, le désaccord participe de la stratégie de persuasion, de la construction de l'image de soi chez le chercheur ; il est par ailleurs l'un des ressorts communicatifs par lesquels les chercheurs échangent les opinions dans le but de faire progresser les savoirs scientifiques.

Cette étude du désaccord, en dépit de son caractère exploratoire, montre que la polémique constitutive est l'essence du discours scientifique. La polémique est au fondement de l'innovation et de l'expansion des savoirs. En effet, toute théorie scientifique, tout résultat de recherche appelle autant les ralliements que de confrontations. De même, toute nouvelle recherche représente une menace potentielle pour les précédentes, qu'elle questionne, remet en cause et évalue les résultats. C'est au confluent de cette polémique constitutive, ancrée sur la confrontation, l'affrontement des thèses, des choix de recherche, que les connaissances scientifiques sont revisitées

Références citées

- Assaraf, A. (1993). « Quand dire, c'est lier. Pour une théorie des ligarèmes ». *Nouveaux actes sémiotiques*, Limoges, Presses universitaires de Limoges.
- Authier-Revuz, J. (1990). « La non coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs ». Berrendonner, A et Parret, H. *L'interaction communicative*, Berne, Peter : Lang, pp.173-193.
- Bateson et al. (1981). *La nouvelle communication*. Paris : Seuil.
- Belibi, A. (2009). « Le discours scientifique dans les mémoires de DIPES 2 : approche empirique pour une didactique du discours de recherche ». *Syllabus, Lettres, 1*. pp.281 - 297.
- Fløttum K., Dahl T. et Kinn T. (2006). *Academic Voices – Across languages and disciplines*. Amsterdam : John Benjamins.
- Fløttum, K et Vold, E.T. (2010). « L'éthos auto-attribué d'auteurs-doctorants dans le discours scientifique », *Lidil*, 41. En ligne [2016] URL : <http://lidil.revues.org/3006>
- Gjesdal A. (2008). *Étude sémantique du pronom ON dans une perspective textuelle et contextuelle*. Thèse de doctorat, Université de Bergen.
- Searle, J. (1982). *Sens et expression*. Paris : Minuit.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*, Paris : Éditions de Minuit.

Grossmann, F. (2010). « L'auteur scientifique : Des rhétoriques aux épistémologies ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3, vol 4, pp. 410-426.

Kerbrat-Orecchioni C. (2001). *Les actes de langage dans le discours*, Paris : Nathan Université.

Kerbrat-Orecchioni C. (2005). *Le discours en interaction*. Paris: Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni. C. (2017). « Le désaccord, réaction « non préférée » ? Le cas des débats présidentiels ». *Cahiers de praxématique*, 67. En ligne [2016] URL : <http://praxématique.revues.org/4524>

Hyland, K. et Bondi, M. (2006). *Academic discourse across disciplines*. Berm: Peter Lang.

Hyland, K. (2000). «Hedges, boosters and lexical invisibility: Noticing modifiers in academic texts». *Language Awareness* 9/4. Pp.179-197.

Lewin, B.A. (2005). « Hedging: An exploratory study of authors' and readers' identification of 'toning down' in scientific texts ». *Journal of English for Academic Purposes*, 4, pp.163-178.

Moeschler J. (1980). « La réfutation parmi les fonctions interactives marquant l'accord et le désaccord », *Cahiers de linguistique française*, 1, pp.54-78.

Moeschler J. et De Spengler, N. (1982).« La concession ou la réfutation interdite ». *Cahiers de Linguistique Française*, 4, pp.7-36.

Rinck, F. (2006). *L'article de recherche en Sciences du Langage et en Lettres : Figure de l'auteur et approche disciplinaire du genre*. Thèse de doctorat, Université Stendhal, Grenoble 3.

Tutin, A. (2016). « Dans cet article, nous souhaitons montrer que...Lexique verbal et positionnement de l'auteur dans les articles en sciences humaines ». *Lidil*, 41. En ligne URL : <http://lidil.revues.org/3040>

Vold, E. T. (2008). *Modalité épistémique et discours scientifique. Une étude contrastive des modalisateurs épistémiques dans des articles de recherche français, norvégiens et anglais, en linguistique et en médecine*. Thèse pour le degré de *philosophiae doctor*, Université de Bergen.

Vion, R. (1992). *La communication verbale*. Paris : Hachette.

Vlad, D. (2011). « La polémique entre les scientifiques : approche polyphonique ». *Studii lingvistice*, 1, pp.197-212.

¹Voir les travaux de Tutin (2010) sur le positionnement de l'auteur scientifique, Vold (2008) sur la modalité épistémique et atténuation.

²Le discours scientifique n'est pas essentiellement réductible à un simple échange d'informations, de savoirs entre le chercheur et la communauté scientifique ; il est aussi le lieu où s'expriment une relation, un lien interpersonnel.

³D'après Assaraf, les deux premiers attitudes, établir et rompre le lien, relèvent du pouvoir et du vouloir faire, tandis que la troisième est du domaine du déontique : le devoir.

⁴La communauté scientifique est comprise ici comme un groupe social plus ou moins organisé doté de compétences dans un domaine précis et partageant les mêmes intérêts de recherche, participant à la production des connaissances.

⁵La mise en relief au moyen de l'italique est de moi. Elle sert à marquer les sections du texte où est exprimé le désaccord.

⁶L'article de recherche, comparativement à d'autres écrits tels la monographie, est abordable et accessible. Sa longueur, relativement courte, facilite sa lecture.

⁷La fonction informative est de communiquer à la communauté scientifique de nouvelles connaissances en lien avec le domaine de spécialisation. La fonction persuasive est centrée sur la volonté de l'auteur scientifique de convaincre la communauté scientifique sur ses positions de recherches et le bien-fondé de ses résultats. La fonction interactive appelle le désir du chercheur d'intégrer une communauté scientifique.

⁸ Il s'agit des revues *Arena Romanistica*, *Cahiers de linguistique française*, *Apprentissage, Interaction et langue Étrangère*, *Cahier de praxématique*. À l'exception de *Arena romanistica*, l'ensemble de revues et des monographies sont en accès libre dans les sites des bibliothèques sus-mentionnées et de la plateforme de publication www.openedition.org

⁹Cette référence est déterminée grâce à l'étude du contexte de l'article.